



Médias sociaux en toute sécurité

Gardez le contrôle de vos données !

Votre police et la Prévention Suisse de la Criminalité (PSC) – un organe intercantonal de coordination spécialisé de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et de police (CCDJP)

Comment ça fonctionne ?

→ **Les médias sociaux sont ouverts à tous.**

Les profils sur les réseaux sociaux sont vite créés et faciles à falsifier.

→ **Les contenus des médias sociaux se répandent très vite.**

Il est impossible de contrôler qui partage quelle information avec qui.

→ **Les médias sociaux abaissent le seuil d'inhibition.**

La communication via smartphone, tablette ou ordinateur pousse les gens à écrire des choses qu'ils n'oseraient jamais dire à quelqu'un en face.

→ **Les médias sociaux produisent des effets aussi dans la vraie vie.**

Les mensonges, méchancetés et menaces sont toujours blessants et peuvent même constituer une infraction pénale – même s'ils n'ont été proférés « que » sur une plateforme en ligne.

→ **Les médias sociaux n'oublient rien.**

Tout contenu, qu'il soit sous forme de texte, d'image ou de son, pourra être retrouvé même des années plus tard sur la plateforme sur laquelle il a été publié.



A quoi vous devez faire attention

→ Utilisez les paramètres de confidentialité.

Quelle que soit la plateforme en ligne, vous pouvez définir qui peut voir quelle information figurant sur votre compte. Il est donc important de vérifier régulièrement vos paramètres de confidentialité afin de les adapter aux besoins du moment.

→ Utilisez un mot de passe fort et différent pour chaque plateforme.

Ne divulguez jamais vos mots de passe et utilisez si possible l'identification à deux facteurs. Un générateur de mots de passe pourra vous aider à créer et utiliser un mot de passe sécurisé différent pour chaque plateforme.

→ Signalez des personnes ou des publications.

Si vous vous faites insulter ou harceler sur une plateforme, signalez-le aux opérateurs de plateforme et bloquez la personne. Cela vaut aussi pour les contenus problématiques ou si vous constatez que d'autres utilisateurs se font insulter ou harceler. Les opérateurs de plateforme examineront les profils et les contenus et les effaceront si nécessaire. Si les contenus enfreignent la loi (par ex. pornographie illégale, harcèlement sexuel, menaces, etc.), informez la police.

→ Sachez que vos données personnelles sont utilisées.

L'utilisation de la plupart des médias sociaux n'est gratuite qu'en apparence. En fait vous payez avec vos données personnelles. Des entreprises les achètent pour ensuite vous proposer des contenus publicitaires ciblés. Choisissez bien quelles données vous acceptez de laisser diffuser ou non.

Ce que vous devez faire

→ **Limitez la divulgation de données personnelles.**

Demandez-vous quelles informations personnelles vous voulez publier et qui pourra les lire, car elles risquent d'être non seulement utilisées dans un but publicitaire, mais aussi détournées à des fins criminelles.

→ **Examinez bien chaque demande de nouveau contact.**

N'acceptez les ajouts d'amis que de personnes que vous connaissez dans la «vraie» vie. Derrière le profil d'un inconnu se cache souvent un escroc parcourant les réseaux sociaux à la recherche d'une proie.

→ **Méfiez-vous si vous recevez des messages «douteux» et des demandes répétées de la part de personnes figurant sur votre liste d'amis.**

Hors plateforme, demandez à la personne en question si elle est bien à l'origine de ces messages, car même les comptes de médias sociaux peuvent être piratés. Les escrocs s'en servent notamment pour demander une aide financière aux personnes de la liste d'amis.

→ **Evitez de cliquer sur n'importe quel lien.**

Les plateformes de médias sociaux sont aussi les cibles d'attaques de phishing et de maliciels. Si l'on vous demande de fournir vos données d'accès ou de télécharger un fichier, interrompez aussitôt la session.

Plus d'informations sur : www.ebas.ch/socialmedia





Prévention Suisse de la Criminalité
Maison des Cantons
Speichergasse 6
3001 Berne

www.skppsc.ch

Ce dépliant a été réalisé en collaboration avec la **Haute École
Spécialisée de Lucerne** et «**eBanking – en toute sécurité!**»

www.ebas.ch | www.ebankingentoutesecurite.ch

Lucerne University of
Applied Sciences and Arts

eBanking en toute sécurité!

**HOCHSCHULE
LUZERN**

Informatik
FH Zentralschweiz

Automne 2019

